Image not found or type unknown

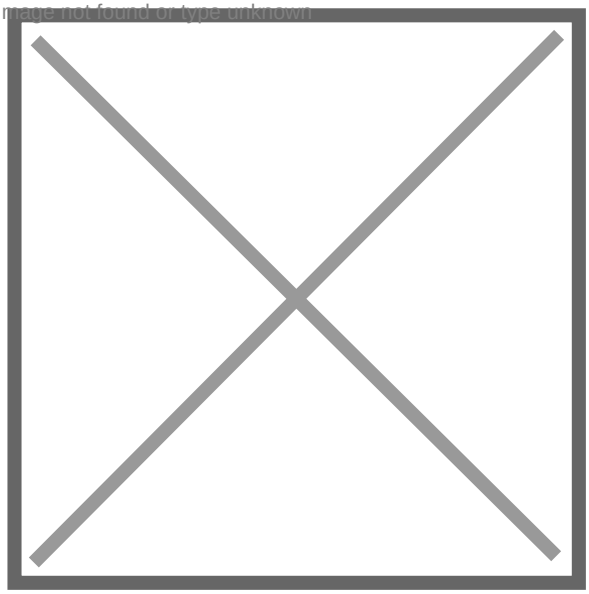

Menace de mon voisin pour mes canalisations d'eau usées

Par **Azil66**, le **10/05/2019** à **18:40**

Bonjour,je suis propriétaire d'un appartement au 1er étage et mes canalisations d'eau usée passe depuis toujours chez le voisin qui a acheter son logement bien après la pose de ces canalisations.
Mon locataire me dit que mon voisin du dessous menace de bouchonner ces canalisations car le bruit de l'eau dans les canalisations le dérange.
Nous n'avons pas d'autre solution pour faire passer les canalisations ailleurs.
Quel sont mes droits et comment puis-je empêcher le voisin de bouchonner les canalisations qui empêcherai mon locataire de se servir de ça cuisine et de sa salle de bain ?
En entendant avec impatience votre réponse ,cordialement.

Par **amajuris**, le **10/05/2019** à **19:09**

bonjour,
comme vous êtes en copropriété, l'interlocuteur du voisin du dessus est soit son bailleur, soit le syndic de votre copropriété.
il est probable que les réseaux d'eaux usées passant chez votre voisin du dessus soit des parties communes et bien entendu ce voisin n'a pas le droit de modifier ces tuyauteries parties communes.
dans tous les immeubles, il existe des réseaux usées qui vont d'un étage à l'autre, dans les immeubles modernes, les tuyauteries sont dans des coffrages isolants pour le son.
salutations

Par **Azil66**, le **13/05/2019** à **10:46**

Merci pour votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés